**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 MARS 2025**

L’An Deux Mil Vingt Cinq, le Vingt Quatre de Mars, à Vingt Heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Hippolyte, régulièrement convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre Chevillon, Maire,

**Étaient Présents** : M P.Chevillon, M A.Barathieu, Mme D.Suire, MM D.Pacaud, P.Canizares, Mmes M.Giret, C.Simonet, C.Jaucourt-Perroy, M D.Véchambre

**Absents Excusés** : Mme F.Depreytère qui a donné pouvoir à M A.Barathieu, MM M.Tavernet, B.Nominé Mme E.Fleuriaud

Secrétaire de Séance : M D.Pacaud

Date de convocation : 17 mars 2025

**Ordre du jour** : Approbation du Compte Financier Unique 2024 de la Commune, Affectation du Résultat d’Exploitation de l’Exercice 2024 (Commune), Compte Rendu des Commissions, Questions Diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 6 février 2025 est adopté à l’unanimité

**1) Approbation du Compte Financier Unique 2024 de la Commune**

Monsieur le Maire présente le CFU 2024 de la commune.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Investissement |  |  |
| Dépenses | Prévu | 681 310.37 |
|  | Réalisé | 472 189.78 |
|  | Reste à réaliser | 208 263.40 |
| Recettes | Prévu | 681 310.37 |
|  | Réalisé | 548 171.88 |
|  | Reste à réaliser | 238 820.00 |
| Fonctionnement |  |  |
| Dépenses | Prévu | 1 174 141.00 |
|  | Réalisé | 899 188.09 |
| Recettes | Prévu | 1 174 141.00 |
|  | Réalisé | 1 200 927.32 |

Résultat de clôture de l’exercice

|  |  |
| --- | --- |
| Investissement | 75 982.10 |
| Fonctionnement | 301 739.23 |
| Résultat global | 377 721.33 |

Après présentation du CFU 2024, Monsieur le Maire se retire de la séance et quitte la salle pour laisser la présidence à M A.Barathieu, 1er adjoint pour permettre à l’assemblée de le voter.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l’unanimité, adopte le Compte Financier Unique de l'exercice 2024.

**2) Affectation du Résultat d’Exploitation de l’Exercice 2024 (Commune).**

Le conseil municipal, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de la commune de l’exercice 2024

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

**Constatant** que le compte financier unique fait apparaître :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| - un excédent de fonctionnement de : | 201 | | 739.23 |
| - un excédent reporté de : | 100 | | 000.00 |
| Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : | 301 | | 739.23 |
| - un excédent d'investissement de : | 75 | | 982.10 |
| - un excédent des restes à réaliser de : | 30 | | 556.60 |
| Soit un excédent de financement de : | 106 | | 538.70 |
| DÉCIDE, à l’unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit | | | |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024: EXCÉDENT | 301 | | 739.23 |
| AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) | 201 | | 739.23 |
| RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) | 100 | | 000.00 |
| RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT | | 75 | 982.10 |

**3)** **Questions Diverses**

**Commission Solidarité territoriale CARO** :

Point sur les réalisations 2024 pour un montant de 225 150 €, qui permet la reconduction sur l’année 2025 avec un budget de 237 900 € des actions suivantes :

* Maison France Service de Rochefort et Tonnay-Charente plus l’équipe mobile pour les permanences sur le territoire de la CARO.
* Ecrivain public qui est en permanence sur 6 communes a assuré 291 rendez-vous pour 196 permanences.
* La crèche l’Enfant DO.
* VIVRACTIF avec l’aide au permis de conduire ou l’achat d’un véhicule motorisé.
* Présence d’une référente sociale au commissariat.
* Divers projets d’animation sur des quartiers prioritaires dont cinéma en plein air.

**Commission Environnement CARO :**

* Bilan 2024 de la collecte des ordures ménagères :

Déchets ménagers 3300 Tonnes soit – 19,7%

Emballages 267 Tonnes soit + 6%

1700 composteurs ont été distribués, 100 abris bac sur 3 communes ont été installés. Des bars à compost sont ouvert, ce qui permet aux administrés de récupérer du compost.

Une quinzaine de sensibilisation « Tous au compost » va être organisée.

Sur les déchetteries de nouvelles filières vont être créées : Sport, Bricolage, Réemploi.

Déchetterie et recyclerie sur Rochefort : le projet sur 2000 m² et pour une valeur de 6 millions d’euro est présenté.

L’association CIRCULAIR propose aux communes pour une adhésion de 480€/an la collecte de tous les déchets recyclable (électrique, électronique, mobilier, archives confidentielles)

* Novembre vert est reconduit avec des animations plus resserrées.
* Le PLPDMA (Programme de prévention des déchets) pourrait permettre la mise en place de prêt gratuit de matériel.
* Il est présenté aux élus l’organisation des Bacs à marée (105 sur le littoral atlantique, 20 sur le territoire de la CARO : 6 tonnes récoltés par VIVRACTIF) et des Bacs à Rive (CARO : 2 à Saint Laurent de la Prée, 1 au Vergeroux, 2 à Rochefort, 1 à Saint Nazaire)
* Un collectif d’administrés présent à la réunion a pris la parole concernant l’implantation d’un pylône Rue du Portail Rouge.

Monsieur le Marie accorde cette intervention. Des questions sont posées par ce collectif auxquelles Monsieur le Maire répond dans la mesure des connaissances actuelles. Il indique avoir reçu un responsable CELLNEX en charge du dossier d’implantation. Un point sur le dossier a été fait. Sachant que les opérateurs de téléphonie ont l’obligation de couvrir une zone définie pour permettre la couverture optimum des services de l’état, gendarmerie, police, pompiers. D’autres lieux d’implantations potentiels ont été visités mais il reste proche des habitations. Monsieur P.CANIZARES intervient en signalant que les services qui ont effectués les repérages pour le compte des opérateurs auront de toute façon la nécessité de trouver un compromis et peut être se diriger sur un autre site qui devra assurer la couverture demandée.